

# G7: le Canton recommande le télétravail

**Sommet à Évian** L'Exécutif délivre ses conseils avant l'événement, mais n'a encore rien décidé sur les douanes et les manifestations.

À défaut de savoir précisément ce qui attend Genève pendant le G7 d'Évian à la mi-juin, le Conseil d'État donne déjà un conseil simple: évitez les déplacements! Ces recommandations publiées en ligne mardi font réagir les milieux économiques genevois, qui réclament des réponses claires.

Le sommet du G7 aura lieu à Évian du 15 au 17 juin, mais ses effets pourraient se faire sentir «quelques jours avant l'événement» dans toute la région genevoise, notamment sur la circulation. En attendant des informations officielles plus précises, l'État recommande de privilégier le télétravail, de passer les réunions en visioconférences ou de les décaler, et de reporter les trajets transfrontaliers non urgents.

Ces conseils de prudence irritent la Fédération des entreprises romandes (FER Genève). Son directeur général, Arnaud Bürgin, dénonce des recommandations qui reviennent, selon lui, à demander aux entreprises de

réduire, voire de cesser leur activité, sans aucune mesure d'indemnisation.

«Qui va prendre en charge la perte financière? Comment fait une boulangerie, une teinturerie? Sans employés, pas de revenus», résume-t-il.

Pour la fédération patronale, la mise en place d'un fonds d'indemnisation en amont, pas après coup, est essentielle. «Si des manifestations sont autorisées, beaucoup de petits commerces n'auront pas les moyens de se protéger à la dernière minute», estime Arnaud Bürgin.

## Menace de mise en demeure

La FER reproche aussi au Canton son manque d'anticipation. Elle affirme avoir interpellé les autorités dès septembre, sans obtenir de réponses suffisantes. «Nous avons mandaté un avocat pour mettre le Conseil d'État en demeure de rendre une décision, faute de quoi nous saisissons la justice pour déni de jus-

tice», explique le directeur général de la FER. Une menace qui, selon la faïtière, a conduit à une rencontre prévue cette semaine avec la conseillère d'État Carole-Anne Kast.

À ces incertitudes s'ajoute la question des frontières. Invitée dimanche au «19h30» de la RTS, la cheffe de la police genevoise, Monica Bonfanti, s'est dite favorable à une fermeture partielle de certains des 34 points de passage avec la France si l'ordre public l'exige. La décision reviendrait à la Confédération.

Concernant d'éventuelles manifestations, trois scénarios sont encore sur la table: un défilé, un rassemblement statique ou une interdiction. La police genevoise devra aussi gérer l'acheminement d'éventuels manifestants vers la France, les protestations à Genève et la sécurité quotidienne, rappelle la cheffe de la police.

**Aymeric Dejardin-Verkinder**